

**BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE
DÉCADAIRE****Situation météorologique**

Cette décade reste marquée par un regain des activités pluvio orageuses sur le pays.

Au Nord Saint Louis a été enfin arrosé par une pluie utile le 09 Aout contrairement aux autres localités de la région qui ont reçu des quantités très faibles pendant la décade. Dans les régions de Matam et Louga les cumuls décadaires ont varié entre 5.5mm à Thilogne et 100.8mm à Ranérou.

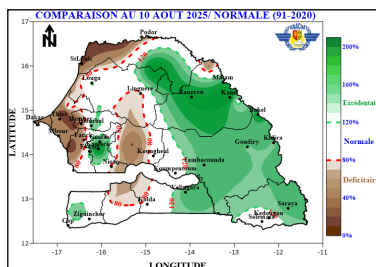
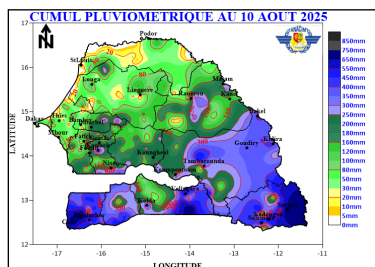
Dans la région de Dakar, les quantités reçues à partir du 08 sont moindres (Guédiawaye 16.0mm; Mbao 17.0mm; 15.4mm à Dakar) comparées à celles reçues dans la région de Thiès (42.5mm à Mbour; 40.8mm à Thiadiaye; 31.0mm à Mérina Dakhar....).

Au Centre du pays des pluies records ont été reçues le 02 dans plusieurs localités comme à Ndame (143.5mm), à Mbacké (118.0mm), à Kaolack (86.4mm). Il faut aussi noter l'arrivée des premières pluies utiles à Fatick (62.3mm) le 02 août. Une bonne dynamique pluvieuse s'en est suivie permettant la poursuite des opérations de semis.

L'Est du pays (régions de Tambacounda et Kédougou) continue d'être bien arrosé et les cumuls décadaires varient entre 87.1mm à Koumpentoum et 307.8mm à Saraya.

Au Sud, les activités pluvio orageuses se sont poursuivies durant toute la semaine. Les quantités de pluie bien que faibles à modérées ont maintenu une bonne humidité du sol. Plusieurs postes ont enregistré plus de 200 mm durant la décade; c'est le cas de Tendouck, Sindian, Cap Skirring, Oussouye, Cabrousse et Diattacounda.

Le cumul saisonnier varie entre 4.8mm à Richard Toll et 742.6mm à Tendouck. Comparée à la normale (1991-2020), la situation est globalement excédentaire à normale à l'Est, au Sud, à Diourbel, Kaolack, Ranérou, Louga et Matam. La situation est déficitaire sur le reste du pays.

**Perspectives de la deuxième décade d'Aout 2025**

Du 11 au 12 août: un système pluvio-orageux générant des orages et pluies faibles à modérées, devenant localement fortes et accompagné de vents forts intéressera les régions Est (Kédougou, Tambacounda, Matam), Sud (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor), Centre (Kaffrine, Kaolack, Fatick, Diourbel, Thiès, Dakar et Louga, Linguère) et Nord (Podor et Saint-Louis) du pays. Les risques de fortes pluies sont attendus au Sud et au Centre-sud.

La journée du 13 août (Grand Magal de Touba) sera moins pluvieuse avec des quantités généralement faibles à localement modérées. Dans la région de Diourbel, les pluies attendues sont pour le moment de faibles d'intensités.

Du 14 au 16 août: des orages et pluies très marqués aborderont le pays à partir du 14 août 2025. Ils y évolueront en touchant plusieurs localités, à l'instar des régions du Nord, du Sud, de l'Est et du Centre. Durant cette période, les probabilités de fortes pluies voire extrêmes sont moyennes à élevées surtout dans la zone Centre, Nord et Est du pays. Les régions du Sud resteront, toutefois, sujets à l'occurrence de fortes pluies.

Du 17 au 20 août: Des manifestations pluvieuses faibles à modérées seront notées sur le pays mais avec des intensités plus significatives au Sud du territoire.

Décade du 1er au 10 Aout 2025**Sommaire**

- **Météo:** Reprise des activités pluvio orageuses
- **Hydrologie:** Tendance générale à la hausse pour les Fleuves Sénégal et Gambie sauf pour celui de la Casamance.
- **Protection des végétaux:** Présence de sauteriaux, d'îules et différentes types de chenilles dans certaines localités du Centre.
- **Elevage:** Raréfaction des pâturages dans les départements de Dagana et Linguère
- **Suivi de la végétation:** Croissance normale de la végétation sauf dans les régions de Saint Louis et Louga

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2025	2024	Normale 1991-2020
Saint Louis	09 aout	18 juil.	03 aout
Podor	14 juil	07 juil.	04 aout
Matam	31 mai	19 juin	08 juillet
Ranérou	31 mai	06 juil.	08 juillet
Louga	15 juil	07 juil.	01 aout
Linguère	28 juin	07 juil.	20 juillet
Diourbel	13 juin	17 juil.	21 juillet
Bambey	27 juil	18 juil.	22 juillet
Thiès	04 juil	24 juil.	29 juillet
Mbour	10 juil	18 juil.	28 juillet
Dakar Yoff	10 aout	07 juil.	26 juillet
Fatick	02 aout	07 juil.	13 juillet
Kaolack	13 juin	07 juil.	16 juillet
Kaffrine	28 juin	14 juil.	11 juillet
Koungheul	25 juin	06 juil.	12 juillet
Nioro du Rip	08 juil	11 juil.	09 juillet
Tamba	31 mai	18 juin	29 juin
Goudiry	27 juin	30 juin	03 juillet
Bakel	22 mai	12 juil.	10 juillet
Kédougou	02 mai	13 juin	07 juin
Kolda	08 juin	28 mai	21 juin
Vélingara	30 mai	28 mai	30 juin
Ziguinchor	01 juin	15 juin	25 juin
Cap Skirring	12 juin	18 juin	28 juin

Situation hydrologique

Station hydrométrique de Bakel

A la station hydrométrique de Bakel, la situation se présente comme suit: Le plan d'eau est passé de 552 cm le 1 Août à 647 cm le 10 Août . La tendance est à la hausse de 107 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est en deça (69 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé à ceux des années hydrologiques de la plus faible hydraulicité, le niveau est largement supérieur de 175 cm en moyenne et de la plus forte hydraulicité, le niveau est inférieur de 67 cm en moyenne (Figure 1).

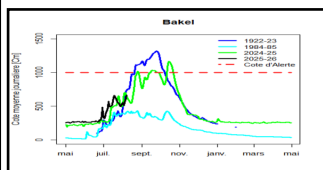


Figure 1 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Bakel

Station hydrométrique de Matam

A la station hydrométrique de Matam, la situation se présente comme suit: le niveau d'eau est passé de 483 cm le 1 Août à 596 cm le 10 Août. La tendance est à la hausse de 115 cm. Le niveau actuel du fleuve, à la même période, est inférieur de 54 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2024-2025). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible hydraulicité (Figure 2), il est largement supérieur de 140 cm en moyenne et de la plus forte hydraulicité, le niveau est inférieur de 57 cm.

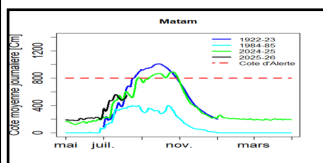


Figure 2 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Matam

Station hydrométrique de Podor

A la station de Podor, la situation se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 345 cm le 1 Août à 350 cm le 10 Août . La tendance est à la hausse de 6 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2024-2025) sur la même période montre une baisse de 2 cm en moyenne. Comparé aux années hydrologiques de la plus faible hydraulicité (Figure 3), le niveau est largement supérieur de 171 cm en moyenne et de la plus forte hydraulicité, le niveau est largement supérieur de 98 cm.

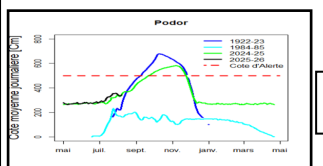


Figure 3 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Podor

Situation hydrologique dans le bassin versant de la Falémé

Station hydrométrique de Kidira

A la station hydrométrique de Kidira, sur la Falémé, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 325 cm le 1 Août à 531 cm le 10 Août . La tendance est à la hausse de 178 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Kidira est au dessus (104 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé à celui de l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité, le niveau est supérieur de 198 cm en moyenne (Figure 4).

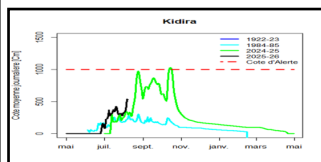


Figure 4 : Evolution du niveau (H en cm) de la Falémé à la station de Kidira

Situation hydrologique dans le bassin versant du fleuve Gambie

Station hydrométrique de Gouloumbou

A la station hydrométrique de Gouloumbou, sur la Gambie, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 298 cm le 1 Août à 422 cm le 10 Août . La tendance est à la hausse de 124 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Gouloumbou est supérieur de 112 cm en moyenne que son niveau de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible hydraulicité (1983-1984), le niveau est supérieur de 170 cm et de la plus forte hydraulicité, le niveau est largement inférieur de 545 cm en moyenne (Figure 5).

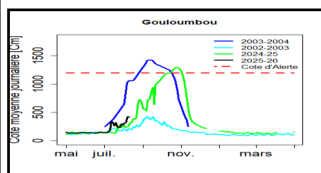


Figure 5 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

Situation hydrologique dans le bassin versant du fleuve Casamance

Station hydrométrique de Kolda

A la station hydrométrique de Kolda, sur le Fleuve Casamance, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 53 cm le 1 Août à 50 cm le 10 Août . La tendance est à la baisse de 3 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Kolda est inférieur de 28 cm en moyenne que son niveau de l'année hydrologique dernière (2024-2025).

Conclusion :

La situation hydrologique dans les bassins des Fluviaux marquée par une tendance générale à la hausse pour les Fleuves Sénégal et Gambie sauf pour celui de la Casamance.

Situation phytosanitaire

SITUATION PHYTOSANITAIRE

Au cours de cette décade, les activités de surveillance phytosanitaire ont été intensifiées au niveau des Départements de Kaffrine, de Kounghoul, de Malem Hodar, de Mbacké de Tambacounda, de Kebemer, de Louga et de Koumpentoum. Un complexe de ravageurs a été décelé à savoir, les sauteriaux, les lules et différentes types de chenilles. La situation a été maitrisée grâce à la mobilisation continue des Unités de Protection des Végétaux (UPV).

LES SAUTERIAUX

Des infestations de sauteriaux (*Oedaleus senegalensis*) sont notées dans les Départements de Kaffrine (Kawssara fall, Méo ndiobène) ; de Kounghoul (Dimiskha, Loumbé peulh, Bandioul banta, Port thialène, Touba loumbé, Longue yémé, Touba logo, Taif thiékène, Medina layène, Ainoumane, Pété amady, Diacksao, Hanène fass, Maka yop) ; de Malem Hodar (Niahène, Fass Thialène) ; de Mbacké, (Tawrou kassam, Kawsara fall, Kahi mboube) ; de Tambacounda (Sinthiang thialène). Ces infestations sont observées sur jachère, mil, sorgho, niébé et maïs causant des

Situation phytosanitaire (suite)

défoliations sur les cultures. Au total 680 ha infestés ont été traités par les UPV.

LES CHENILLES

Suite aux séries de prospections réalisées durant cette décade, il a été noté la présence de différentes chenilles, notamment : la chenille poilue, d'Amsacta moloneyi observée sur jachère, mil, niébé et arachide dans les Départements de Kebemer (Guet ardo, Mbadiane), de Louga (Mboul) et de Kaffrine. Environ 630 ha sont infestés et les traitements phytosanitaires se poursuivent au niveau des localités concernées. La chenille Légionnaire

Africaine, Spodoptera exempta a été observée sur mil, maïs, sorgho, niébé à Kounthiaba et à Bamba dans le Département de Koumpentoum. La chenille légionnaire d'automne, Spodoptera frugiperda observée sur maïs et mil à Kélimane dans le Département de Kaffrine ; à Syll Escale et à Bamba dans le Département de Koumpentoum.

LES IULES

La présence d'iules sur Jachère, mil, niébé et arachide a été observée dans le Département de Mbacké (Mboul Lapé, Thiénéne, Tewrou Kos-sam, Kahi Mboubé). Environ 155 ha ont été infestés et traités par les UPV.

Situation pastorale

La Situation alimentaire du cheptel

La situation alimentaire du cheptel est assez préoccupante dans les départements de Dagana et Linguère où une raréfaction des pâturages est notée. Ces pâturages sont constitués en majorité de jeunes pousses de graminées et de légumineuses qui avaient séchées dans la majeure partie des prairies à cause d'une pause pluviométrique à Linguère. Néanmoins, la situation à Thiel, Barkédji et Gassane reste normale.



Ndayene (Linguère) le 04/08/2025



Namarel (Linguère) le 26/07/2025

Abreuvement du bétail

A l'exception de la partie Nord du pays et une partie de la zone sylvopastorale l'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des mares et au niveau du fleuve ce qui réduit considérablement l'affluence au niveau des forages et puits pastoraux.

Recommandation

- la promotion des cultures fourragères ;
- la sensibilisation sur l'utilisation des pistes de transhumance déjà matérialisées pour éviter des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Suivi de la végétation

Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la première décade du mois d'août 2025, la croissance de la végétation se poursuit normalement sur l'ensemble du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à élevées à l'exception des régions de Saint-Louis et Louga où elles restent faibles (Figures 1a et 1b) comme illustrée par la figure 2. En zone pastorale le profil NDVI du département de Ranérou suit la moyenne de la série historique 1999-2024 contrairement au profil du département de Linguère qui est largement en dessous de la moyenne de la série (Figures 3c et 3d). De même, en zone agricole le profil du département de Kougheul est légèrement en dessous de la moyenne de la série historique (Figure 3e).

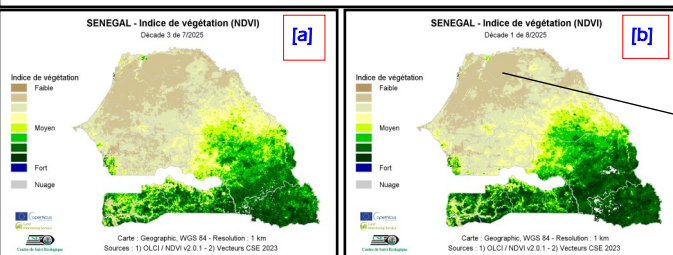


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième décade du mois de juillet et (b) la première décade du mois d'août 2025



Figure 2 : Etat du tapis herbacé au sud du département de Dagana, CSE 2025

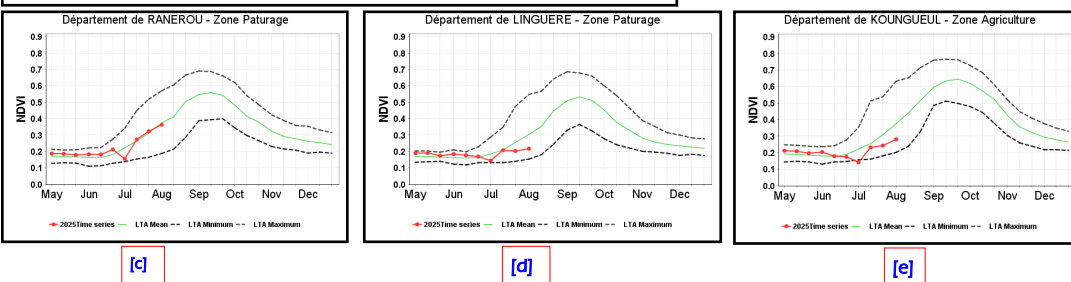


Figure 3 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (c) Ranérou, (d) Linguère (zone pastorale) et (e) Kougheul (zone agricole)

Suivi de la végétation (suite)

Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

L'analyse du Vegetation Condition Index (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation à la première décade du mois d'août sont défavorables dans la zone sylvopastorale, de la vallée du fleuve Sénégal et du bassin arachidier. Cependant, elles restent favorables pour la partie sud et sud-est du territoire national (Figure 4b). Ces conditions de croissance sont similaires à celles de la décade précédente (Figure 4a).

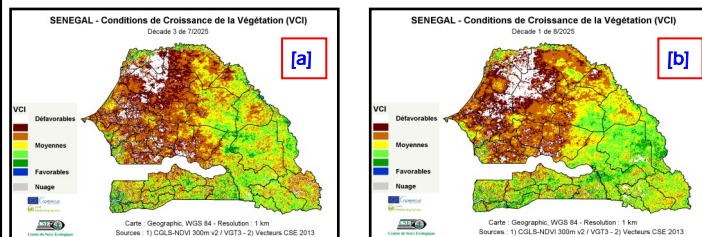


Figure 4: Cartes du VCI de (a) la troisième décade du mois de juillet et (b) première décade d'août 2025

Start of Season (SoS)

Le démarrage de la croissance de la végétation a été normal à précoce en Casamance et dans le Sénégal Oriental. Toutefois, des retards de démarrage d'une à deux décades sont principalement observés sur le Littoral, une partie du Bassin arachidier et de la Zone agro-sylvopastorale (Figure 5).

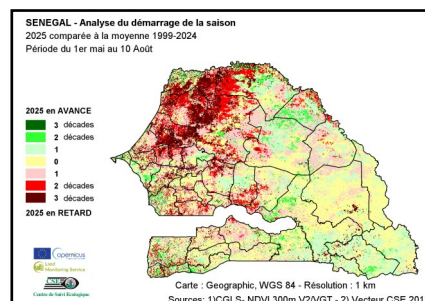


Figure 5: Analyse du démarrage de la croissance de la végétation 2025

Recommandations

Par rapport à la phase humide jusqu'au 16 août:

- Procéder aux dernières opérations de semis en humide de l'arachide, du sorgho, sésame, niébé et pastèque
- Sursoir aux opérations de sarclage dans les zones Nord et Centre jusque vers la fin de la deuxième décade d'août (à partir du 16 août)
- A partir du 16 août, maintenir les parcelles propres et démarier le mil à 03 plants par poquet et faire un premier épandage d'urée;

Pour la protection des végétaux:

- Être en contact permanent avec les Comités de Lutte Villageois (CLV) pour des alertes précoces rapides ;
- Renforcer les prospections dans les zones voisines pour détecter d'éventuelles extensions de foyers de ravageurs.
- Informer les services techniques de toute observation suspecte sur les cultures ;

Pour l'élevage:

- Surveillance de la zone extrême Nord qui présente un tapis herbacé faible pour l'alimentation du cheptel
- Promouvoir les cultures fourragères
- Complémenter et supplémenter les animaux
- Déparasiter les animaux.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc. Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...